Le soleil donne son spectacle de nuit p. 13 ChO de Saint-François OCTOBRE 2014 DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD



Photo: Philippe Moussette

Photo: Raynald Laflamme p. 7

VOL. 22 N° 10 OCTOBRE 2014 UN PATRIMOINE À CONSERVER



534, chemin St-François Ouest Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) **G0R 3A0**

Tél. et fax: 418 259-2177 courrier électronique: echosf@videotron.ca

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le 17 octobre 2014.

ADMINISTRATEURS

Réjean Pellertin	Président	259-7623
Raynald Laflamme	Vice-président	717-2659
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210
DIRECTEURS		
Jean Dominique Rousseau	ı 472-0665	

Sylvie Allaire 472-0559 Lorraine Lamonde 259-2433

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Nicole L. Couture

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Sylvie Allaire

Photographe

Jean Rousseau

Abonnement

Réjean Pellerin

Recrutement et membership

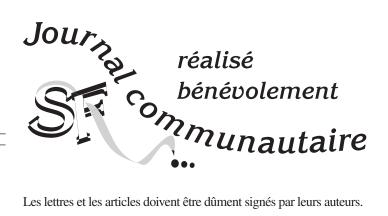
Lorraine Lamonde

Impression

Impressions Credo

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications Culture

et Communications



Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES						
Coût mensuel Coût annue						
Carte d'affaires	45,00\$	240,00\$				
1/4 page	55,00\$	355,00\$				
1/2 page	95,00\$	595,00\$				
1 page	115,00\$	1060,00\$				
Bandeau 1 ^{re}	115,00\$	1060,00\$				
1/2 bandeau 1 ^{re}	85,00	635,00\$				
Petite annonce	3,00\$					

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$
O4	"4-:- 4-	de Ceint Franceia

Gratuit pour tous les résidants de Saint-François. Tirage: 725 copies, 11 numéros/an

NºS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266







SOMMAIRE

.4
.5
.6
.7
.7
10
11
12
12
13
13
14
15
16
17
17
18
18
19
19
19
20
21
23
24
24
25
25
25
26
27
es



🙇 par Raynald Laflamme

Comme beaucoup de parents au Québec, cette maman de Saint-François s'est fait un devoir d'accueillir son fils à son retour de sa toute première journée d'école. Voyez à l'intérieur de l'autobus les petits visages fixés la scène de leur regard. Ici se construit le souvenir de l'enfance. Pour ne pas gâcher pareil moment, les automobilistes sont invités à la plus grande des prudences en présence d'autobus scolaire. Il y va de la sécurité de nos enfants.





Venez profiter de nos spéciaux, durant la semaine de la coopération !

St-François 34, Ch. St-François O 259-7715 La Durantaye 25, Olivier-Morel 884-2802

St-Damien 35, rue St-Jean 789-2477



Des nouveautés pour l'automne à la Bibliothèque du Rocher

Voici une liste des nouveaux volumes disponibles à la bibliothèque :

- Les années de plomb, tome 3 de Jean-Pierre Charland
- Entre deux eaux, une enquête du commissaire Brunetti de Donna Léon
- Le prix de la chair, une enquête du commissaire Brunetti de Donna Léon
- *Un vénitien anonyme* de Donna Léon
- Les orphelins irlandais de Micheline Dalpé
- *Qui es-tu papa?* de Allan Stratton
- Rive-Sud P.Q. de Jean-Louis Morgan
- Le scandale des eaux folles, tome 1 de Marie-Bernadette Dupuy

Horaire de la bibliothèque

lundi de 18h30 à 20h mardi de 13h30 à 15h30

Note : Si vous arrivez sur une porte barrée le lundi soir ou le mardi après-midi, veuillez téléphoner à l'une ou

l'autre de ces bénévoles qui se feront un plaisir de vous répondre dans la mesure de leur disponibilité. Merci de votre compréhension.

Huguette Paré : 418-259-7927 Monique Audet : 418-259-7092 Nicole Labonté : 418-259-7884

> Source: Monique Audet Bibl iothèque du Rocher





Un Saloon neuf s'offre à la communauté

nar Raynald Laflamme

La communauté de Saint-François avait plaisir à se réapproprier le vendredi 19 septembre un bâtiment qui avait fait époque lors des Fêtes du 250, le bien nommé Saloon. Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'invitation du Comité des loisirs pour son inauguration. Place festive s'il en est une sur le site du Village de Marie-Claude (Savard), le Saloon version 2014 offre un cachet unique à l'intérieur. L'ambiance western y était de mise fort agrémentée par la musique de Jacob Roy, chansonnier. Rappelons qu'il a été rénové par des bénévoles sous l'impulsion de Fernand Bélanger à qui, d'ailleurs, le Comité des loisirs a rendu hommage. Le Saloon est offert en location sur trois saisons. Il fermera ses portes en novembre pour la saison hivernale.







WANTED

Mot du maire

Un Conseil toujours à l'écoute et proactif

Chers amis, après quelques mois, me revoilà à l'écriture. Rassurez-vous, j'étais toujours à l'écoute de mes pairs quand même.

J'espère que vous avez bien profité du bel été qui s'est offert à nous.

Nous avons continué à demander à nos employés municipaux de fournir les efforts nécessaires pour garder nos endroits publics propres et sécuritaires (Centre des Loisirs, routes et espaces publics). Comme la nature a été généreuse, les arrangements floraux sont encore un délice pour les yeux.

Oui, l'automne arrive, mais nous espérons avoir assez de belle température pour réaliser dès cette année la réparation de la Montée de la Rivière-du-Sud. En effet, notre député dit nous avoir dégagé une belle somme d'argent pour nous aider à réaliser ce projet tant attendu par plusieurs résidents. Votre conseil est toujours à l'écoute et proactif.

D'ailleurs, en ce sens, vous serez invités à participer activement à une deuxième consultation citoyenne d'ici quelques mois. Je veux ici remercier tous les élus municipaux en place pour leurs discussions franches et constructives. Et que dire de nos généreux bénévoles dans plusieurs sphères d'activités. Nous serons encore très heureux cette année, de souligner leur travail lors d'un 5 à 7 à leur intention.

Nous désirons tous une Municipalité vivante et accueillante, alors continuons tous ensemble à travailler en ce sens.

Merci à toutes et à tous. • ô

Rénald Roy, maire





Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711 FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



UN RESTO

Qui offre:

- Déjeuners jusqu'à midi
- Commandes pour emporter
- Des menus du jour
- Une salle jusqu'à 50 personnes



Un dépanneur

OÙ ON PEUT:

- Obtenir du café frais chaque jour
 - Faire le plein d'essence
 - Acheter sa carte cellulaire
- Se procurer de la bière froide et du vin

OUVERT TOUS LES JOURS DE 6H À 23 H 200, route St-François, Berthier-sur-Mer TÁI

Tél. Dép.: 418-259-7515

Une attraction pour le Village de Marie-Claude

nar Raynald Laflamme

À Saint-François-de-la-Rivièredu-Sud une fête sans bon pain à partager n'est pas une fête communautaire. Se plaisir de partager, Yves et Rolande Laflamme l'ont renouvelé à l'occasion de l'inauguration du Saloon. Une quarantaine de bons pains chauds sorties directement du four à pain extérieur se sont envolées comme... des petits pains chauds. Yves Laflamme a dû jouer d'adresse pour offrir à la communauté sa fournée du vendredi 19 septembre en cette journée plutôt fraîche. Pour bien réveiller le four dont la construction remonte en 1977, il a fallu que Yves Laflamme s'y prenne quelques jours à l'avance. Donc, dès le mardi



une première chauffée pour enlever l'humidité et une première fournée le lendemain après-midi afin de bien évaluer la capacité du four à monter en chaleur et à la conserver aux alentours de 475° F pendant dix minutes, le temps d'une cuisson. Le test ultime a été réalisé le jeudi en après-midi où le chef Yves a fait «une belle cuite». Vendredi, soir d'inauguration, ça n'a été qu'une répétition de la veille. La bête était bien réveillée et fine prête à engouffrer 40 pains dans son antre. Le four a de l'âge et il faudrait bien le rénover un jour prochain. S'il y a un briqueteur qui sommeille en vous et bien réveillez-le pour qu'il apporte sa contribution à conserver cette attraction pour le Village de Marie-Claude.

Remerciements du Club de Pétanque

La direction du Club de Pétanque de Saint-François, remercie les commanditaires pour les dons généreux qu'ils ont offerts au club afin que nous récompensions nos membres pour la saison 2014. Merci beaucoup. Ce geste est apprécié de nos joueurs.

Source: Les membres de la direction











Toujours plus près de nous, le Dépanneur Ultra invite tous les morts vivants, zombis, chauve-souris, fantômes, sorcières et tout autre personnage à venir chercher leur sac d'Halloween le vendredi 31 octobre, fête du grand déguisement.

Notre Dépanneur nous accompagne là où ca compte!

Dépanneur Ultra

Notre dépanneur à nous!

Saint-François

HEURES D'OUVERTURE

DU LUNDI AU JEUDI DE 6H30 À 22H VENDREDI 6H30 À 23H SAMEDI 7H30 À 23H DIMANCHE 7H30 À 22H





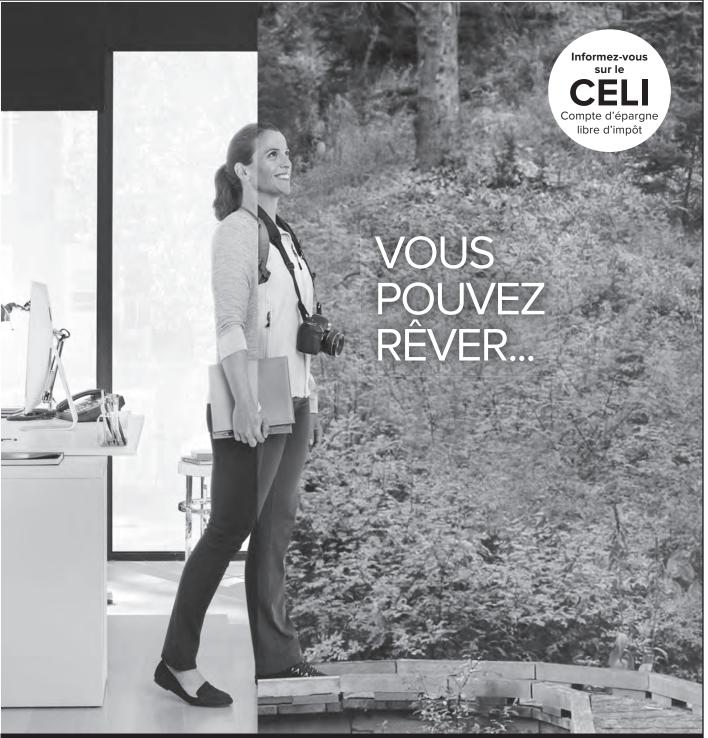
Placements garantis | Fonds distincts Assurance vie | Assurance salaire Assurance maladies graves | Assurances et rentes collectives Réal Fontaine, a.v.c., Frédéric Picard: Conseillers en sécurité financière | Cons Représentant d'épargne collective

Mikael Dostle: Conselliers en sécurité financière

Isabelle Morin, Micheline Leblanc: Adjointes administrative

Bertrand Bélanger, représentant autonome: Conseiller en sécurité financière Conseiller en assurances et rentes collectives

234, boulevard Taché Est, Montmagny | 418 248-3358 fontalnepicard.ca | fplcard@groupeafl.com









8 PRODUITS D'ÉPARGNE FLEXIBLES ET SÛRS

1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

Epargne Placements Québec •• ••

Bienvenue à Youri

Il est né le 16 décembre 2013, fils de Sophie Ouellet et Jean-François Blais. Baptisé le 14 septembre 2014 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Donia Malençon et Suzanne Blais.



Bienvenue à Camille

Elle est née le 8 janvier 2014, fille de Sara Belcourt et Steve Leblanc Blais. Baptisée le 14 septembre 2014 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Jean-Bernard Proulx et Marie-Noëlle Belcourt.



Bienvenue à Steven

Il est né le 5 avril 2014, fils de Caroline Côté Robin et Alexandre Genest-Lacoste. Baptisé le 14 septembre 2014 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine : François Côté Robin et Samantha Genest Lacoste.















Les Cercles de Fermières du Québec ont 100 ans

Cette année, les Fermières du Québec sont en fête. L'existence de ce cercle a débuté dans un but de partage afin de perpétuer les connaissances et permettre le don de celles-ci aux générations suivantes. Ces groupes assurent que le savoir des unes et la sagesse des autres, soient inculqués tout en permettant au patrimoine artisanal et culture d'être enseigné et préservé. La transmission des valeurs et connaissances, telle que le goût du travail, les rouages sur les arts du tissage et du tricot, les précieux secrets culinaires, ainsi que l'entraide.



Les Cercles de Fermières du Québec sont un apport important dans révolution féminine dans le Québec d'aujourd'hui.

Elles sont un bouquet de connaissances florissantes au gré du temps. Chaque chose apprise, chaque chose transmise se perpétue encore grâce à ces femmes de cœur qui enrichissent les paroisses par le trésor inestimable de leur bagage acquis et partagé. Grâce aux actions de partage de toutes ses femmes, leur héritage en sera alors éternel...

Réunion du mois

Les Fermières sont priées d'assister à la réunion du mardi 14 octobre à 19h30. Il y sera notamment discuté du compte-rendu de la journée d'artisanat tenue à Montmagny. Sur place, dégustation d'une recette à base de fruits.
• Source: Le C.A. des Fermières Monique, Cécile et Nicole







C'est au tour de la Cabane à sucre





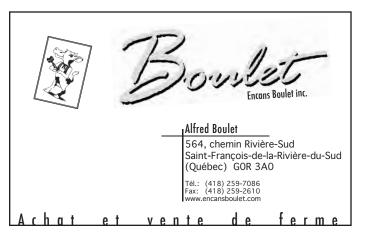
Autre élément prisé du Village de Marie-Claude, la Cabane à sucre subira, elle aussi, un rafraîchissement afin que la communauté se le réapproprie. L'instigateur des rénovations, Fernand Bélanger, y travaille déjà avec l'aide de Jean-Paul Boulet, Jean Gendron, Benoît Laflamme, Yves et Rolande Laflamme. Il sera prêt pour le printemps prochain afin de recevoir sa première fête à sucre où le repas sera offert.

Rendons grâce pour cette terre fertile

Le dimanche 12 octobre c'est la fête de l'Action de grâces. Nous célébrerons ce dimanche puisque c'est un moment privilégié où nous rendons grâce au Seigneur pour tous les bienfaits reçus au cours de l'année.

Remercions-le de façon spéciale en ce dimanche 12 octobre. $\hat{\odot}$

Source: Nicole RémillardComité de liturgie





MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST SAINT-FRANÇOIS, QC GOR 3A0

> Tél.: 418 **259-**77**89** Ligne directe: 1 800 463-8744





Cho de Saint-François

Un marché de proximité qui connaît le succès

par Raynald Laflamme

La population de Saint-François et des alentours ont eu droit cet été à un marché de proximité grâce à l'opération d'un kiosque de fruits et légumes aux Quatre-chemins. On doit cette initiative à une idylle amoureuse entre Alexandre Gamache, descendant de 4e génération d'une ferme horticole de Saint-Eugène, et d'une fille de Saint-François, Dominique Montminy. Voilà, c'est tout pour ce regard indiscret. Mais je ne vous ai pas conté de salade. Bref, revenons à notre sujet. Donc, un marché de proximité, une initiative de Fruits et Légumes RG de L'Islet (secteur



Saint-Eugène). Le kiosque est arrivé à Saint-François en même temps que les fraises et en est reparti après le maïs, soit après le congé de la fête du Travail. Bien que cette entreprise qui produit ses propres fruits et légumes offre une grande variété de produits frais aux consommateurs, les gros vendeurs à Saint-François ont été les fraises et le maïs, confiait au journal, Hélène Couillard, productrice et propriétaire de Fruits et Légumes RG avec son conjoint, Claude Gamache. «Nous remercions les gens de Saint-François et des alentours pour leurs visites à notre kiosque. Nous serons heureux de revenir l'an prochain», de confier Hélène Couillard. Fruits et Légumes RG compte deux kiosques de vente ouverts, soit celui du 29, chemin Lamartine Est à L'Islet et celui du Marché public de Montmagny.

Le soleil donne son spectacle de nuit

Nous avons eu la possibilité de voir des aurores le vendredi 12 septembre en soirée en raison d'une importante explosion solaire. L'envoie des particules nous a donné un magnifique spectacle à la suite d'une explosion de type M (photo couverture). Le lendemain, le samedi en soirée, nous avons reçu les particules de l'explosion X 1 plus forte que la première et qui nous a donné un orage magnétique.

Source: www.philippemoussette.com/aurores.htm



Guilde des représentants des ventes Volkswagen Canada



Jacques Dumont

Rinfret Volkswagen 5355, boul. Rive-Sud Lévis, QC G6V 4Z3 418-833-2133 418-833-6658 jacquesvw@qc.aira.com La chronique du pompier

Oui déjà 25 ans de service comme pompier et directeur incendie au sein de votre Service incendie, qui fût très enrichissant comme expérience. Au fil de ces années, il a fallu partager la famille, le travail et le bénévolat pour notre municipalité. Je veux remercier tous les pompiers et les Premiers Répondants qui à chaque semaine et à chaque intervention contribuent à vous donner un service des plus professionnels. Depuis toutes ces années, nous améliorons les techniques d'intervention afin d'être de plus en plus efficaces lors des incidents. Je veux féliciter deux pompiers qui ont réussi leur formation de pompier 1, soit Steve Théberge et Guillaume Paré qui seront sans doute nous amener de la technologie nouvelle en fait d'intervention.

La semaine de prévention qui est du 5 au 11 octobre 2014 sous le thème «Sitôt averti Sitôt sorti» qui fait allusion à vos avertisseurs de fumée qui doit être en bon état et à adopter des comportements sécuritaires lors d'un incendie. Ne retournez jamais dans un bâtiment s'il y a de la fumée ou s'il est en flammes. Rappelez-vous que seuls les pompiers ont l'équipement de protection nécessaire pour sauver une personne ou un animal coincé à l'intérieur d'une maison en flammes.

Agir en citoyen averti passe par la prévention! 🍥





La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est un endroit dynamique, jeune et actif. Nous sommes présentement à la recherche d'une personne autonome et responsable pour combler le poste d'entretien ménager du Centre des Loisirs.

www.stfrancois.ca

Idéal pour les personnes désirant obtenir un revenu d'appoint!

Responsable de l'entretien ménager **Temps partiel**

Sous l'autorité du Coordonnateur en Loisirs, le responsable de l'entretien ménager s'occupera de monter et démonter les salles, faire le ménage, débarrer les portes lors des locations, etc.

- Être apte à installer les tables, les chaises, etc. selon la demande du locateur
- Être capable de planifier et d'organiser son horaire de travail
- Avoir le sens de la minutie dans les tâches à réaliser
- Être disponible pour accomplir les tâches, s'adapter selon les réservations

Exigences

Qualités recherchés

- Avoir un horaire flexible
- Demeurer à Saint-François serait un atout
- Être disponible les fins de semaine
- Être âgé d'au moins 18 ans
- Une expérience dans le domaine est un atout

Conditions

- Salaire: à discuter...
- Horaire: Jour, soir et fin de semaine (selon la demande)

Toute personne intéressée par ce poste doit faire parvenir sa candidature avant le vendredi 17 octobre 16 heures

À l'attention de :

Mathieu Paré, coordonnateur des Loisirs Courriel: loisirst-frs@videotron.ca 534, chemin Saint-François Ouest Saint-François (Qc) G0R 3A0

Téléc.: 418-259-2056

Tél.: 418 259-7228, poste 202

Seules les candidatures retenues seront contactées pour une entrevue.

Des défis rehaussés, mais brillamment relevés!

Le 15° Raid des Appalaches Ouellet a encore une fois attiré des sportifs d'un peu partout en province les vendredi et samedi 5 et 6 septembre derniers dans le Parc des Appalaches. Au total, 271 aventuriers ont pris part aux diverses épreuves qui se sont déroulées sous un ciel pluvieux, ce qui n'a toutefois pas réussi à décourager les participants. Le Cani-Raid FouBraque a une fois de plus connu un taux d'inscriptions record avec 150 tandems maîtres et chiens qui s'en sont donné à cœur joie lors du Défi nocturne et du Défi chien sale!

Défi 3 épreuves Solos

Le Défi 3 épreuves avait été augmenté pour le 15e anniversaire. C'est donc un parcours total de 69 km qu'ont réalisé les participants. Dans la catégorie hommes 18-39 ans, Jean-Philippe Proulx de L'Islet l'a remporté haut la main avec un temps de 4 h 8 min 50 s. Chez les 40-59 ans, c'est André Gauvin de Breakyville qui s'est classé premier avec 4 h 9 min 3 s, et finalement, Wilson Thibault de L'Islet, dans la catégorie des 60 ans et plus, a franchi la ligne d'arrivée dans un temps de 5 h 41 min 50 s.

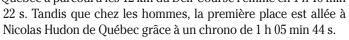
Du côté des femmes, Marie-Claude Gagné de Montmagny est une fois de plus arrivée première dans la catégorie des 18-39 ans

après 6 h 52 min 16 s, et Cécile Lesaffre de Cap-Saint-Ignace a complété les 3 épreuves en 5 h 59 min 12 s, dans la catégorie des 40-59 ans.

Défi 3 épreuves Duo mixte

Conjuguant leurs efforts en kayak, les concurrents inscrits au Défi 3 épreuves Duo mixte Patrice Fortin et Pierre Bélanger, respectivement de Cap-Saint-Ignace et de L'Islet, se sont hissés en première place en franchissant la ligne d'arrivée après 4 h 39 min 19 s.

Vainqueure de l'année dernière, la concurrente Lyne Verret de Québec a parcouru les 12 km du Défi-Course Femme en 1 h 16 min



Plusieurs autres sportifs et amants de la nature ont profité des 12 kilomètres de sentiers réservés aux participants inscrits dans la catégorie Plaisir-randonnée mixte.

Nouveautés et épreuves canines

Cette année, de belles nouveautés étaient au programme notamment le Mini-Raid, conçu pour les jeunes de 5 à 12 ans et initié par les Loisirs du Parc des Appalaches, qui a attiré une première cohorte de 21 jeunes dans le circuit des Tourbières de Saint-Just-de-Bretenières.

Le Défi nocturne, première épreuve de 6,1 km du Cani-Raid Fou-Braque, se déroulait le vendredi en soirée dans le secteur de Saint-Justde-Bretenières. C'est Rémi-Yadh Smida, de Québec, et son chien Mia qui ont remporté les honneurs avec un temps de 24 min 38 sec.

Le Défi chien sale, épreuve canine de 7,8 km qui prenait place le samedi est venu confirmer la supériorité du tandem Rémi-Yadh Smida et Mia qui ont complété l'épreuve en 43 min 17 sec.

Pour cette 15e édition, les organisateurs avaient rehaussé le niveau de difficulté de la plupart des épreuves rendant les parcours exigeants, autant pour les participants que pour les organisateurs, car pas moins de 50 bénévoles, déployés de Lac-Frontière à Saint-Just-de-Bretenières en passant par Sainte-Lucie-de-Beauregard et Saint-Fabien-de-Panet, ont été nécessaires pour assurer la sécurité et la logistique des opérations.

Mentionnons qu'une partie des sommes amassées en commandites et en frais d'inscription sera versée au Club des petits déjeuners de la région. . ô

Source: Marie-Claude Montminy Communications régionales Montmagny





Octobre 2014

La récupération de cartouches:

un geste pour l'environnement au profit de la Fondation Mira

La Fondation Mira a véritablement été visionnaire

en mettant en place, il y a déjà 20 ans, son Programme de récupération de cartouches d'imprimantes laser et à jet d'encre dans l'ensemble du Québec.

Nous n'en étions alors qu'au début de la vague de sensibilisation à la protection de notre planète. Le projet de Mira était l'un des premiers à viser ce double objectif: sensibiliser le grand public à l'idée de la récupération tout en aidant la Fondation Mira.



Mireille Fournier est impliquée localement pour la récupération des cartouches au profit de la Fondation Mira.

Ce programme est aujourd'hui d'une très grande importance pour la Fondation Mira. Les sommes recueillies servent à financer l'entraı̂nement de ses chiens qui sont ensuite remis gratuitement à des personnes présentant un handicap visuel ou physique, ainsi qu'à des parents d'enfants atteints d'un trouble envahissant du développement (TED).

Chaque Québécois qui utilise une imprimante peut donc aider la Fondation Mira en déposant les cartouches usagées dans de nombreux points de collecte, si vous n'en avez qu'une ou deux, ou sur un simple appel à la Fondation Mira qui offre le service de cueillette gratuitement.

Nous vous invitons à consulter le http://mira.ca/fr/aider-mira/9/recuperation-cartouches-cellulaires_52.html pour obtenir plus d'informations sur notre programme.

Les sommes amassées sont essentielles, car un chien entraîné coûte 30 000 \$ à la Fondation Mira, bien qu'il soit remis gratuitement à son bénéficiaire. En 2013, le Programme de récupération de cartouches d'imprimantes a permis de faire don de 20 chiens. Mira espère atteindre en 2014 le chiffre magique de 25 chiens donnés à des personnes qui en ont grand besoin.

Source: La Fondation Mira







La Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny est une entreprise à dimension humaine offrant des services d'entretien ménager, de préparation de repas, de buanderie, d'accompagnement, de répit et de soins d'hygiène à toute la population de la MRC de Montmagny.

Nous sommes présentement à la recherche de personnes intéressées au poste de:

Intervenant(e) à domicile

Bienvenue aux jeunes retraité(e)s!

L'intervenant(e) à domicile dispense des services d'entretien ménager, de préparation de repas, de buanderie et d'accompagnement.

QUALITÉS RECHERCHÉES:

 Discret, autonome, dynamique, bon jugement et une attitude positive.

EXIGENCES REQUISES:

- Les candidats doivent posséder un véhicule et détenir un permis de conduire valide;
- Avoir une bonne forme physique et aimer faire de l'entretien ménager.

Veuillez nous faire parvenir votre candidature dès maintenant

Par courriel: adjointe@coopsd.com, par télécopieur au 418 248-4262

par la poste ou en personne

Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny 7, rue St-Jean-Baptiste Est, Montmagny (Québec) G5V 1J6

Il y aura une collecte de pneus le samedi 4 octobre de 8h à 12h au garage municipal. Une personne sera sur place pour vous informer.

Voici la liste des pneus que la Municipalité peut recueillir ainsi que le coût rattaché à chacun.

Pneu d'auto et camionnette (non-abîmé) Gratuit (Sans la jante)
Pneu de moto et de VTT Gratuit (Sans la jante)
Pneu de camion Gratuit (Sans la jante)
Pneu de "lift" 3,80 \$/ unité
Pneu catégorie agricole 15,00 \$/ unité
Pneu catégorie industrielle 25,00 \$/ unité

Attention, les pneus devront être propres, sinon ils seront refusés.

Donc, ne ratez pas l'occasion de vous débarrasser de vos pneus, tout en préservant l'environnement!

La collecte de pneus c'est **le samedi 4 octobre 2014 seulement et non pas quand ça vous adonne.** Ce service ne s'adresse qu'aux résidents de Saint-François. Une pièce d'identité peut vous être demandée par le préposé s'il ne vous connaît pas. Soyez coopératifs. • ①

Source: Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud Yves Laflamme, directeur général



Photo : Jean Dominique Ro

Un accident cause une panne

Un poteau cassé sur le chemin La Montée des Prairies a occasionné une panne de courant le 28 août dans le secteur Les Prairies. Les résidents ont été privés d'électricité pendant quelques heures, le rebranchement n'étant intervenu qu'en soirée. L'histoire ne parle toutefois pas de l'accident qui est à l'origine de ce bris au réseau électrique.





Pierre Normand

Président T.D.L.



En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: Inormand@globetrotter.net



NOTAIRE & CONSEILLÈRE JURIDIQUE

88, chemin des Prairies Ouest St-François-de-la-Rivière-du-Sud G0R 3A0

Téléphone : 418 259-1300 Téléc. : 418 259-2101 Llachance@notarius.net



impression offset et numérique conception | web kiosque affichage grand format signalétique intérieure



Expertise, passion et créativité au service des entreprises.

1010, rue Renault, Saint-Jean-Chrysostome QC G6Z 2Y8 T 418 839.7207 | F 418 839.1665 | 1 888 839.7207

www.impressionscredo.ca

Octobre 2014

Club de course

Une bonne tête ça se construit au pas de course

Cette année encore, les élèves de notre école ont eu la chance de s'inscrire au Club de course de notre école. Il y a eu 37 élèves de 3e année à la 6e année qui se sont inscrits. Sous la supervision de monsieur Patrice Dubois, enseignant en éducation physique ainsi que de mesdames Karina Guillemette et Valérie Savoie, les jeunes courront une fois par semaine pendant 5 semaines. Le but étant de



développer de saines habitudes de vie tout en persévérant. .

Source: Valérie Savoie, enseignante La Francolière

Plus il y en a, plus ça roule...

par Jérôme Boulet et Raphaël Lamonde

Madame **Sonia Blais** (photo), enseignante en 3e et 4e année, a organisé un concours en juin dernier. Son but était de ramasser le plus grand nombre possible de goupilles de cannettes et d'attaches de pain. Elle offrait des prix aux élèves qui en auraient ramassés le plus. Avec cela, des fauteuils roulants sont fabriqués à des gens qui en ont besoin. C'est une cause qui ne coûte pas un sous. Ce fut un grand succès!!! Nous voulons remercier les parents qui nous ont aidés à ramasser le plus de goupilles et d'attaches de pain.

Nous allons vous présenter les trois gagnants du fameux concours. En première position, **Alexis Allaire** (photo) qui a gagné un montant de 25\$. En deuxième place, Malick et Darick Guimont-Boulet qui ont gagné un prix de 15\$. Finalement, en troisième place Lyanna, Kinisha et Sheldon Chouinard qui ont remporté un montant de 10\$.

Nous continuons d'amasser des attaches de pain et des goupilles. Madame Sonia a placé une boîte dans le vestiaire de l'école. Nous invitons les gens de la paroisse de Saint-François à nous aider dans ce projet. Nous savons que vous êtes des gens avec un grand cœur. Aideznous dans cette cause!





Voici nos journalistes 2014-2015 de notre bureau de la presse étudiante

par Malick Guimont-Boulet et Alice Fiset

Nous allons vous présenter les journalistes de l'école qui écriront dans le journal de L'Écho afin de vous informer des événements importants dans leur milieu scolaire. En 4e année, Alice Fiset, Simon Buteau et Justine Langlois en feront partie pour leur première année. En 5e année, Malick Guimont-Boulet et Frédérique Simard, en 6e année, Lydia Laliberté, Jérôme Boulet et Raphaël Lamonde poursuivront leur travail. Nous sommes fiers d'écrire dans ce journal magnifique. En lisant nos articles, vous découvrirez les activités vécues dans notre école et vous ferez la connaissance des nouvelles personnes qui travaillent avec nous. Merci de prendre le temps de nous lire. • ô•

Entrevue avec Madame Sandra Dumont

La rentrée scolaire à La Francolière 🖾 🏻 par Frédérique Simard

Réussite, Motivation et Persévérance

Le 28 août dernier, les élèves étaient de retour à l'école. Ces derniers et le personnel de l'école se sont rassemblés dans le gymnase pour la présentation du nouveau thème de l'année 2014-2015. Trois grands mots sont importants: Réussite, Motivation et Persévérance.

Notre nouvelle directrice, madame Sandra Dumont, s'est présentée et elle a nommé les nouveaux élèves et enseignants. Les jeunes sont ensuite montés dans leur classe pour y découvrir les nouveautés.

Les enseignants ont lancé un défi aux élèves qui était de faire une chaîne de la persévérance. Les élèves avaient deux mètres de corde et en équipe de deux, ils devaient l'insérer des petits bouts de pailles avec le signe de la persévérance. Après avoir rassemblé toutes ces cordes, la grande chaîne a été accrochée dans les corridors de l'école pour nous rappeler que nous avons réussi notre défi grâce à nos efforts et notre travail d'équipe.

Pour le dîner, nous avons pique-niqué à l'extérieur et le dessert nous était offert. La journée s'est terminée à 13 heures. Les élèves étaient joyeux et avaient le sourire aux lèvres. Bonne année 2014-2015! · ô·

Voici notre nouvelle directrice

par Lydia Laliberté et Simon Buteau

Le lundi le 8 septembre, nous avons fait une entrevue avec madame Sandra Dumont, notre nouvelle directrice. Voici ce que nous avons appris. Il y a déjà longtemps qu'elle travaille dans le domaine de l'enseignement. Elle a fait 11 ans comme enseignante au 3e cycle et 14 ans comme directrice. Elle a enseigné en 6e, 4e et 5e année. Avant d'arriver à La Francolière, elle a fait 3 écoles, Saint-Jean-Port-Joli, Beaubien et Saint-François-Xavier. Madame Sandra a choisi ce travail, car lorsqu'elle enseignait, elle voulait que tout son groupe réussisse et maintenant, avec son équipe de professeurs, elle peut aider dix fois plus d'élèves à réussir. Dans son mé-



tier, elle a plusieurs tâches à réaliser, dont faire le suivi des élèves et faire tout ce qu'elle peut pour améliorer la vie de l'école. Pour devenir directrice, elle a fait une maîtrise en gestion de la pédagogie. Elle a aussi eu un diplôme de 3° cycle. Ce qu'elle aime le plus dans son travail, c'est de voir les élèves progresser et de les voir heureux. Ce qu'elle trouve le plus difficile, c'est qu'elle manque de temps. Dans ses moments libres, elle aime bien faire du vélo, cuisiner, lire et suivre son fils au soccer. Sandra a un garçon de 17 ans. Elle est native de Montmagny et habite à cet endroit. Nous sommes très contents qu'elle soit avec nous. . •



Cho de Saint-François

Octobre 2014

Pour vous souvenir...

par Jean Dominique Rousseau

Quand tu demandes aux gens c'est quoi la devise du Québec? Ils te répondent sans hésitation «Je me souviens ». Alors tu rétorques avec je me souviens de quoi? Eh puis là! Une inondation de réponses divergentes. On peut avoir un beau je me souviens de rien, digne des plus belles répliques d'une des nombreuses commissions cosmétiques sur le copinage financier des amis du pouvoir. On peut avoir aussi par certains la devise dans son contexte qui lui donne tout son sens.

Je me souviens

/ Que né sous le lys / Je croîs sous la rose.

Le lys et la rose sont les emblèmes floraux respectifs de la France et de l'Angleterre.

Je me souviens

/ la devise du Ouébec.

Je me souviens

/ la devise du Royal 22º Régiment, l'heureux locataire de la Citadelle, l'endroit idéal pour admirer le fleuve, le château Frontenac et la ville.

Je me souviens

/ que le 21 octobre 1914, il y avait la création d'un vingt-deuxième bataillon qui est autorisé à prendre part au corps expéditionnaire canadien lors de la Première Guerre Mondiale (1914-1918).



Le Royal 22º Régiment est devenu la plus importante unité militaire du Québec, Le 22 est l'un des trois grands régiments d'infanterie du Canada et le seul entièrement francophone. En signe de respect et d'une certaine taquinerie, les régiments anglophones surnomment le 22 avec un accent prononcé, un tantinet exagéré, mais plaisant à entendre, le *Vandoo*, jamais twenty-two (vingt-deux en anglais, qui serait un sacrilège). De nombreux faits d'armes et décorations jalonnent son centenaire, mais il y a aussi la fierté d'être la plus grande unité francophone en Amérique. *Bonne Fête le 22*.











Programmation Automnale 2014 Service des loisirs

Municipalité de St-François



ST-FRANCOIS

Date: 9 octobre au 11 décembre 2014

Pour qui?: Adolescents et adultes

Coût: 30,00\$

Lieu: Gymnase de l'école

Ligue de Deck-Hockey intérieur

Quand: Jeudi 19h00 à 20h00

TÉS SPORTIVES

Badminton intérieur

Lieu: Rendez-vous au centre des Entraînement extérieur Quand: 11 octobre 11h-12h

Quand: Lundi 18h30 à 19h30

Zumba Step

ST-FRANCOIS

Coût: 10,00\$ / personne **Pour qui?:** 13 ans et + Loisirs

St-

Lieu: Salle des loisirs de

15 septembre au 8 décembre

qualifiée offrira un entraînement Émilie Lacasse, entraîneure

Inscription et informations:

pgendron@creatifmedia.com

Peggy Gendron à

Ou 418-259-7498

Possibilité de continuer les cours Inscription et information: *Minimum de 6 inscriptions* d'essai à la population. Service des Loisirs

Quand: Mardi 19h00 à 20h00 Date: 7 octobre au 9 décembre Pour qui?: Mixte, tous âges Lieu: Salle des loisirs Coût: 5,00\$/terrain

Inscription et information: 418 259-7228 poste 202 loisirst-frs@videotron.ca Service des loisirs



Service des loisirs

seulement s'il y a assez d'inscriptions* *Prendre note que l'activité aura lieu

ACTIVITÉS SOCIO-COMMUNAUTAIRES

Gym Santé de St-François

Cours de spinning

Lundi à 18h30

Horaire :

Les enfants de la Municipalité auront la chance de faire un Atelier bricolage Halloween bricolage pour la Tremblay, éducatrice. l'Halloween avec un programme qui développe une culture d'inclusion sociale des Municipalité amis des aînés est Activités avec la MADA



Cours d'initiation en tout temps

Samedi à 9h00 am. Mercredi à 19h30

Mario Marcoux 418-259-2454

Information:

Soirée au bar des loisirs

Dimanche

Quand: novembre

Fédération de l'Âge d'Or Québec

Cercle des fermières

Tout le matériel est fourni et

Remarque:

à venir en collaboration avec la Municipalité et ces différents Organisation d'activités organismes.



consommation

Lieu: Bar des loisirs Coût: 5,00\$, 1

Inscription et information: l'inscription est obligatoire. Date: Samedi 25 octobre Lieu: Salle des loisirs 10h00 à 12h00 Coût: 10,00\$

Conférence sur les saines habitudes de Saint-François et éducateur physique Jérôme Boucher, entraîneur au gym Santé la fixation de vie et la fixation d'objectifs viendra vous parler de d'objectifs et les Nancy

niveau de l'alimentation ou de l'activité Préparez vos questions, que ce soit au physique.

saines habitudes de vie.

(1)

Lieu: Section bar du centre des loisirs

Coût: 5,00\$ (Barre santé, café ou jus Date: Samedi 18 octobre 10h30 à 12h00 inclus)

Inscription et information:

418-259-7228 poste 202 Service des loisirs

loisirst-frs@videotron.ca

MATCH DE LA COUPE GREY

EN DIRECT

Ambiance festive!

loisirst-frs@videotron.ca 418 259-7228 poste 202 Service des loisirs



ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER



Ouverture de la maison des jeunes Vendredi 26 septembre

Amène tes amis et viens t'amuser! Soirée Kinect

Heures d'ouverture pour Septembre à Novembre Vendredi et Samedi de 18h00 à 22h00

La plage horaire peut changer selon le taux de participation



Halloween

Quoi : Cueillette de bonbons après l'école pour les jeunes

Pic Blanc en soirée (Porte dès 20h30)

Où : Centre des Loisirs de St-François Quand: Vendredi 31 octobre

Admission: 3\$ pour -18 ans et 5 \$ pour les adultes

Soirée déguisée





A NE PAS MANQUER!

Dimanche le 2 novembre Centre des loisirs

Souper dansant avec Aline Talbot

Information et inscription : Berthe Guimont au 418-259-2294

implication. Le souper aura lieu jeudi le 4 décembre.

des bénévoles afin de les remercier pour leur importante

Encore une fois cette année, la Municipalité organisera un souper

Souper des bénévoles

Plus d'informations à venir...

de celle-ci, vous pouvez avoir accès à la cuisine et au service de bar. La grande salle des loisirs peut recevoir plus de 250 personnes. Avec la location La Municipalité de St-François possède plusieurs locaux à votre disposition.

LOCATION DE SALLE

un groupe d'environ 50 personnes avec une ambiance western Le Saloon a récemment été rénové et c'est une salle parfaite pour accueillir

communiquer avec le service des loisirs par téléphone au 418-259-7228 poste 202 ou encore par courriel à loisirst-frs@videotron.ca Pour effectuer une réservation ou pour obtenir plus d'informations, vous pouvez

2	
Salle	Tarif
Grande salle montée	125,00\$
Grande salle non-montée	75,00\$
Grande salle et service de bar	150,00\$
Section bar (sans service)	50,00\$
Bar des loisirs (avec service)	80,00\$
Salle des fêtes	100,00\$
Cabane à sucre	50,00\$
Saloon	50,00\$
Location sous-sol avec accès aux installations	85,00\$
*Taxes en sus Permis d'alcool disponible au coût de	ble au coût de
42,50\$	

Prendre note que différentes activités vont s'ajouter au courant de la saison

Si vous avez des projets ou des idées concernant les Loisirs à Saint-François, n'hésitez pas à nous en faire part!

Pour vous inscrire, ou pour obtenir de l'information, veuillez nous Contacter:

au Loisirst-frs@videotron.ca ou 418 259-7228 Poste 202





Madame Monique Picard Gourgues décédée à l'âge de 73 ans et 6 mois le 5 août 2014 à sa résidence. Elle était l'épouse de monsieur Raymond Gourgues autrefois de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Elle était la fille de feu monsieur Rosario

Picard et de feu dame Béatrice Pelletier. Elle demeurait à Lévis. Elle laisse dans le deuil outre son époux Raymond, ses filles: Isabelle (Éric Thibault), et Magalie, et ses petits-enfants qu'elle adorait, «ses cocos»: Edouard et Héloïse Thibault, ses frères et sœur et ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Gourgues, notamment Marcel Gourgues et sa conjointe Lise Garant domiciliés à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Le service religieux a été célébré le vendredi 15 août 2014 à l'église Saint-Mathieu de Montmagny. Les cendres ont été déposées au Mauso-lée de Montmagny.



Monsieur Clément Desrosiers décédé à l'âge de 74 ans et 6 mois le 25 août 2014

à l'Hôpital de Montmagny. Il était le conjoint de madame Aline Théberge et fils de feu monsieur Paul-Émile Desrosiers et de feu dame Lauréanne Pelletier. Le ser-

vice religieux a été célébré le samedi 30 août 2014 en l'église de Saint-Raphaël-de-Bellechasse. Les cendres ont été déposées au cimetière de cette paroisse. • •

Thème : La rentrée scolaire 8 lettres cachées

T	E	T	T	E	D	E	F	1	٧	1	S	1	T	E
N	A	N	N	E	E	R	V	E	T	E	M	E	N	T
E	E	٧	1	R	P	٧	S	E	P	U	0	R	G	E
M	N	0	1	S	S	1	M	D	A	C	н	A	T	I
E	F	E	R	N	P	L	E	E	G	E	L	L	0	C
N	E	A	T	U	0	E	V	S	E	٧	E	L	E	0
G	X	S	C	0	0	1	G	R	T	U	E	N	U	S
Ì.	E	1	R	U	N	T	T	E	N	S	T	E	N	E
E	R	E	0	U	L	N	E	A	c	E	R	M	0	T
S	1	L	D	Н	0	T	M	R	1	c	A	A	1	1
N	A	0	1	c	C	В	E	A	N	C	C	X	S	٧
E	M	C	N	c	1	L	В	U	P	A	0	E	S	1
T	I	E	E	D	1	R	E	1	Н	A	C	S	E	T
P	R	E	T	T	S	E	T	L	1	В	R	E	S	C
E	P	A	T	E	R	U	T	1	N	R	U	0	F	A

Sudoku

1		5					9	7
			4	5		2	8	
		9		8			3	6
	7		2					4
6		2	8		5	9		3
3					6		1	
8	3		П	6		7	1 -1	
	9	6		1	4			
2	4					1		5

Facile

4	6	9	7	2	3	5	1	8
1	2	3	8	4	5	9	7	6
5	7	8	9	6	1	3	4	2
8	3	5	4	1	2	6	9	7
9	4	2	6	5	7	1	8	3
7	1	6	3	9	8	2	5	4
2	8	4	5	3	9	7	6	1
6	9	1	2	7	4	8	3	5
3	5	7	1	8	6	4	2	9

Solution_septembre 14

Solution Septembre

Plantation

A	D	3	R
Accès	Défi	Idée	Rencontre
Achat	Dette		Retour
Activités		L	
Admission	E	Libre	S
Année	École	Livre	Session
Association	Élèves	5.2	Société
Association	Enseigne-	M	A
В	ment	Manuel	T
(F) 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	Étape	N	Test
Bourse	Examen	Niveau	
		Note	V
C	F	11010	Vêtement
Cahier	Faculté	P	Visite
Carte	Fourniture	Prët	
Cégep		Primaire	
Choix	G	Privé	
Collège	Groupes	Public	

Le spinning: c'est comme aller chez le docteur

Avec les dernières semaines, l'été fait place à l'automne et le Centre Gym santé vous offre l'opportunité de vous entraîner à l'abri des intempéries et des sautes d'humeur de dame nature.

Dans les services offerts par le Gym santé, nous disposons d'une salle de spinning qui ferait l'envie de bien des centres de conditionnement physique. Ce que vous retrouverez chez nous est unique dans la région.

Bien équipé dit vous! c'est à ne pas douter. Notre salle contient 18 vélos stationnaires, une chaîne stéréo et un éclairage genre night-club,et un échangeur d'air qui est l'un des plus performants sur le marché. Nous disposons d'un écran géant ou vous pouvez spinné sur les dernières vidéos de vos artistes préférés qui se retrouvent sur YouTube.

Faire du spinning, c'est bénéficier de l'énergie de groupe, chose que vous ne pouvez faire seul à la maison. C'est simple! Vous vous entraînez en vous amusant. Vous êtes sceptique? Venez faire un essai et discuter avec les gens. Ça va vous changer complètement et pour le mieux.

Je dis aux gens: prenez une image mentale de ce que vous êtes là, en ce moment, et on se reparle dans un mois. Tous sont unanimes! Faire du spinning, c'est comme aller chez le docteur. C'est de la médecine douce: ça permet au corps de se réparer par lui-même. On fait de la prévention, on investit dans notre santé et on repousse beaucoup de maladie.

Prenez le temps maintenant! N'attendez pas d'être malade pour réaliser: c'est quoi prendre le temps. Pour information, contactez Mario Marcoux au 418-259-2454.

Source: Mario Marcoux Centre Gym Santé

Éclipse total lunaire au matin du 8 octobre

Le matin du 8 octobre, nous aurons la chance de voir au Québec le début de l'éclipse total avant que la lune ne se couche. La lune se couchera à 5h55 donc nous ne verrons que la première moitié de l'éclipse lunaire. Voici une brève description du phénomène des éclipses lunaires tirées du livre *Les yeux tournés vers le ciel* de Philippe Moussette.

«Une éclipse lunaire se produit lorsque la Lune traverse l'ombre de la Terre et que la lumière du Soleil ne se rend plus directement à elle. La Lune devient alors rouge. Ce phénomène se produit quelques fois par année. Il existe trois variétés d'éclipses : Les éclipses pénombrales, lorsque la Lune ne fait que passer dans la pénombre de la Terre, les éclipses partielles, lorsque la Lune ne traverse l'ombre de la Terre que partiellement et les éclipses totales, lorsque la Lune traverse complètement l'ombre de la Terre. Ce sont sans contredit les éclipses les plus spectaculaires. Nous avons vu plus haut que la Lune devient rouge lorsqu'elle est dans l'ombre de la Terre. Ce phénomène est dû à la lumière du Soleil qui traverse l'atmosphère terrestre, celle-ci étant la seule à pouvoir se rendre jusqu'à la Lune. En fait, cette lumière blanche est filtrée par notre atmosphère et la moindre variation dans la quantité de particules présentes affectera la luminosité de l'éclipse. C'est ce filtre qui donne à la Lune cette teinte rouge, comme lors d'un coucher de Soleil.» · ⑥



La grippe se propage facilement Faites-vous vacciner pour vous et vos proches

Cette année, la campagne de vaccination sera réalisée en novembre sur le territoire de Montmagny-L'Islet.

Cette vaccination gratuite s'adresse aux :

- Personnes souffrant d'une maladie chronique (problèmes cardiaques, pulmonaires ou rénaux, diabète, etc.) et leur entourage
- Bébés de 6 à 23 mois (et leur entourage)
- Personnes de 60 ans ou plus

Sous-sol de l'église Saint-Thomas de Montmagny

• Mardi 4 novembre: 10h à 18h

• Mercredi 5 novembre: 9h à 16h

• Jeudi 6 novembre: 9h à 16h

• Vendredi 7 novembre: 13h à 20h

• Samedi 8 novembre: 9h à 16h

Bébés

La vaccination des bébés se déroule au même endroit les 4 novembre sur rendez-vous. Contactez le CLSC.

Horaire détaillé

L'horaire de tous les lieux de vaccination de Montmagny-L'Islet sera distribué dans le Publisac du 29 octobre. Des copies seront également disponibles dans les CLSC et sur le csssml.qc.ca.

Source: Mireille Gaudreau, agente d'information CSSS de Montmagny-L'Islet

2 0 1 4

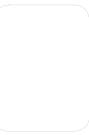
Au fil des jours



Cho de Saint-François

Octobre 2014







Soyez prudents!

RANÇInçois On, redev 1, MRC E SEP Montrr eigne « Sud, Qu de serv tre fonc enouve récipro ied seul ière de té du ve meuble

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance spéciale des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 18 août 2014, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Rénald Roy, Maire, madame Huguette Blais, messieurs Richard Fiset, Marcel Bonneau, Fabien Gagnon, Rémi Montminy et Patrick Laliberté, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Rénald Roy, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est absent.

Madame Linda Guimont, directrice adjointe est présente.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

•

•

•

•

S

I

D

 \mathbf{E}

M

U

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté,

APPUYÉ par madame Huguette Blais,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit accepté sans varia ouvert.

Le seul sujet à l'ordre du jour concerne la vente du presbytère par la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud à Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

À la séance régulière du Conseil en date du 5 novembre 2012, une résolution (204-2012) a été adoptée pour la vente du presbytère par la Municipalité à Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Comme plusieurs mois se sont écoulés depuis l'adoption de cette résolution, que le Maire et les conseillers ont changé, que des versements ont été effectués depuis, il est nécessaire d'adopter une nouvelle résolution.

VENTE À LES HABITATIONS PATRIMONIALES DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau,

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

DE VENDRE à LES HABITATIONS PATRIMONIALES DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-

RIVIÈRE-DU-SUD, personne morale ayant son siège social au 534, chemin Saint-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0, libre de toute hypothèque publiée ou non, redevance, priorité ou charge quelconque, ce qui suit, savoir :

DÉSIGNATION

Un terrain sis et situé en la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, MRC de Montmagny, connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS CENT CINQ MILLE SEPT CENT QUARANTE-SIX (4 105 746du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de Montmagny.

AVEC BÂTISSES dessus construites, circonstances et dépendances, incluant l'enseigne « Bien culturel ».

Adresse civique: 506, chemin Saint-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Québec, G0R 3A0

Avec servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, <u>notamment</u>:

- les droits pouvant exister en faveur d'Hydro-Québec aux termes des Conditions de service d'électricité (décision de la Régie de l'Énergie D-2008-028, R-3535-2004).
- une **servitude de passage** en faveur de l'immeuble suivant acte publié au Registre foncier du Québec, circonscription foncière de Montmagny, le 10 février 1879, sous le numéro **6704**, <u>renouvelée</u> suivant acte publié le 29 avril 1884, sous le numéro **9107**.
- une servitude de non-usage affectant l'immeuble, des servitudes mutuelles et réciproques de passage en faveur de l'immeuble et affectant celui-ci et une servitude de passage à pied seulement affectant l'immeuble suivant acte publié au Registre foncier du Québec, circonscription foncière de Montmagny, sous le numéro 18 623 616.

QUE cette vente soit faite avec la garantie légale quant aux titres de propriété du vendeur, mais aux risques et périls de l'acheteur et à l'exclusion de toute garantie quant à la qualité de l'immeuble.

 $MSF \cdot$

NICIPALITÉ DE SAI

•

•

•

•

•

0

M

DE FAIRE cette vente pour le prix de QUARANTE-SEPT MILLE CINQ CENTS DOLLARS

(47 500,00 \$) que l'acheteur s'engage à payer, pour et à l'acquit du vendeur, à La Fabrique de la Paroisse de Saint-François-de-Sales, à qui pareille somme est due aux termes d'une vente par La Fabrique de la Paroisse de Saint-François-de-Sales à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, reçue devant Me Mario Bilodeau, notaire, le 8 novembre 2011 et publiée au Registre foncier du Québec, circonscription foncière de Montmagny, sous le numéro 18 623 616, et dont les modalités de paiement ont été modifiées suite à une entente intervenue entre Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et la Fabrique en date du 6 février 2013.

QUE cet acte soit rédigé selon les termes et conditions contenus au projet d'acte préparé par Me Mario BILODEAU, notaire, et soumis à notre assemblée pour approbation.

D'AUTORISER monsieur Rénald Roy, maire et monsieur Yves Laflamme, directeur général/sec.-très. et (en son absence) madame Linda Guimont, directrice adjointe à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, tous actes et documents requis pour ce dossier de vente, à accepter les clauses usuelles, à négocier tous amendements requis, à signer une déclaration à l'effet que la Municipalité reconnaît être au courant et avoir reçu à cet effet toutes les informations pertinentes de la part de Me Mario Bilodeau, notaire, que l'assumation susmentionnée ne libère pas la Municipalité de toute responsabilité advenant un défaut de l'acheteur de respecter l'une ou l'autre des clauses ou conditions prévues audit acte de vente publié au Registre foncier du Québec, circonscription foncière de Montmagny, sous le numéro 18 623 616 et à signer tout autre document nécessaire afin de donner effet aux présentes.

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution à Me Mario Bilodeau, notaire.

INTERVENTION DANS UNE CONVENTION ENTRE LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES ET LES HABITATIONS PATRIMONIALES DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

ATTENDU QU'aux termes d'un acte de vente reçu devant Me Mario Bilodeau, notaire, le 8 novembre 2011 et publié à la circonscription foncière de Montmagny, sous le numéro 18 623 616, La Fabrique de la Paroisse de Saint-François-de-Sales (<u>ci-après appelée «La Fabrique »</u>) a vendu à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (<u>ci-après appelée la « Municipalité »</u>) l'immeuble suivant :

Désignation

Un terrain sis et situé en la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, MRC de Montmagny, connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS CENT CINQ MILLE SEPT CENT QUARAN-TE-SIX (4 105 746) du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de Montmagny.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, <u>incluant l'enseigne « Bien culturel »</u>. Adresse civique : 506, chemin Saint-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Québec, G0R 3A0. Sujet à :

- une servitude de passage en faveur de l'immeuble suivant acte publié au Registre foncier du Québec, circonscription foncière de Montmagny, sous le numéro 6 704, renouvelée suivant acte publié à la même circonscription foncière, sous le numéro 9 107.
- une servitude de non-usage affectant l'immeuble, des servitudes mutuelles et réciproques de passage en faveur de l'immeuble et affectant celui-ci et une servitude de passage à pied seulement affectant l'immeuble, telles que constituées audit acte.

ATTENDU QUE le solde du prix de vente mentionné audit acte, soit la somme de soixante-seize mille dollars (76 000 \$), était payable en quatre (4) versements annuels, égaux et consécutifs de dix-neuf mille dollars (19 000 \$) chacun, dont le premier versement était exigible dans un (1) an de la date du 8 novembre 2011 et les autres successivement, le même jour de chaque année, jusqu'à parfait paiement. Cette somme de soixante-seize mille dollars (76 000 \$) ne portait aucun intérêt. Cependant, tout versement de capital non effectué à échéance, devait porter intérêt au taux de sept pour cent (7 %) l'an.

ATTENDU QUE la Municipalité vend à Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (<u>ci-après appelée « Les Habitations »</u>) l'immeuble ci-dessus décrit, sujet aux mêmes servitudes que celles susmentionnées.

ATTENDU QUE dans cet acte de vente, dont La Fabrique a pris connaissance, il est stipulé que le prix de vente est payable par l'assumation de tout solde dû par la Municipalité à La Fabrique en vertu de l'acte de vente susmentionné publié au Registre foncier du Québec, circonscription foncière de Montmagny, sous le numéro 18 623 616 et que ce solde, en date des présentes, est de quarante-sept mille cinq cents dollars (47 500 \$) et était payable au moyen de trois (3) versements annuels, égaux et consécutifs et dix-neuf mille dollars (19 000 \$) chacun, le prochain versement devenant dû et exigible de 8 novembre 2014 et les autres successivement, le même jour de chaque année, jusqu'à parfait paiement. Ce solde de prix de vente ne porte aucun intérêt.

Octobre 2014

M U I D E

S

Cependant, tout versement de capital non effectué à échéance portera intérêt au taux de sept pour cent (7 %) l'an.

ATTENDU QUE La Fabrique et Les Habitations désirent modifier, par acte de convention notarié, les modalités de paiement de la somme de quarante-sept mille cinq cents dollars (47 500 \$) susdite, due par Les Habitations à la Fabrique.

ATTENDU QUE la Municipalité, en tant que débiteur, doit donner son consentement à ladite convention.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté,

APPUYÉ par monsieur Rémi Montminy,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

D'INTERVENIR dans l'acte de convention notarié, dont le conseil a pris connaissance, aux fins de consentir aux modifications des modalités de paiement de la somme de quarante-sept mille cinq cents dollars (47 500 \$) due par Les Habitations à La Fabrique.

D'AUTORISER monsieur Rénald Roy, maire et monsieur Yves Laflamme, directeur général/sec.-très. et (en son absence) madame Linda Guimont, directrice adjointe, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, tous actes et documents requis pour ce dossier et à signer tout autre document nécessaire afin de donner effet aux présentes.

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution à Me Mario Bilodeau, notaire.

Précision:

Dans ces dites résolutions, on fait la mention d'un montant de 47 500\$ dû à la Fabrique. Il est très important de préciser que ce montant est remboursé, non pas par la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud mais bien à l'aide de dons recueillis par un groupe de contribuables. Ces généreux donateurs se sont engagés en 2008 à verser sur une période de 10 ans, la somme de 100 000\$ pour l'achat du presbytère. Il reste donc, 5 versements annuels de 9 500\$ (47 500\$) qui prendront fin en 2018.

LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy, APPUYÉ par madame Huguette Blais, ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la séance spéciale soit levée.

La séance spéciale se termine à 20 h 15.

Adopté unanimement

Rénald Roy, Maire

Linda Guimont, Directrice adjointe

Je, Rénald Roy, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 8 septembre 2014, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Rénald Roy, Maire, madame Huguette Blais, messieurs Richard Fiset, Marcel Bonneau, Fabien Gagnon, Rémi Montminy et Patrick Laliberté, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Rénald Roy, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais APPUYÉ par monsieur Fabien Gagnon ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

S

•

• MSF

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 4 AOÛT 2014 AINSI QUE CELUI DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU LUNDI 18 AOÛT 2014

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 4 août 2014 ainsi que celui de la séance spéciale du lundi 18 août 2014 ayant été remises à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 4 août 2014 ainsi que celui de la séance spéciale du lundi 18 août 2014 soient acceptés tels que déposés.

LISTE DES REVENUS D'AOÛT 2014

•

M

D

E

•

•

• • • • • • •

1 bac à déchets + 1 bac de récupération	190,00
Bar	809,69
Boisson	17,66
Dérogation mineure	50,00
DVD terrain de jeux	8,69
Entrées piscine	484,77
Épinglette	
Fax	
Frais de poste - Journal l'Écho	165,52
Location de salle	
Loyers	1 470,00
Permis	
Raccordement aqueduc	1 000,00
Service de garde	
Terrain de jeux + service de garde	
Trans Canada Pipeline limited, Entente études préliminaires et relevés	
techniques	1 149,75
Tridon en caoutchouc	34,08
Valcartier (enfant hors terrain de jeux)	40,00
TOTAL:	

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE SEPTEMBRE 2014

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

ET TEES SES QUE IN MINORIAN BONDAM SON MANORISON A PAYOR I	es comptes sur tunts	•
ADMQ Beauce-Côte-sud, colloque de zone 2014		
Anne-Marie Bonneau, remb. facture (terrain de jeux)		68,99
Audrey Bonneau, remb. de factures pour la piscine		121,76
Autobus LSBC inc., transport terrain de jeux pour 2014		8 649,62
Bell Mobilité, Iphone Loisirs + Iphone garage + cellulaires		236,96
François Morin, remb. frais de déplacement 65 km		29,25
Gabriel Tanguay, remb. de factures pour le terrain de jeux		
Hydro-Québec, électricité:		
Maison de la Paroisse	340,42	
Caserne incendie	276,87	
Garage	366,38	
Poste ass. village		
2, 5 ^e rue Est		
Centre des Loisirs	2 032,42	
Climatisation	375,89	
Pavillon Bédard	59,82	
Usine d'eau potable	3 310,13	
Presbytère		
Enseigne 4-chemins		
Poste ass. Morigeau		
Parc Olivier-Tremblay		
Éclairage public		
compteur d'eau St-Pierre		
Poste surpresseur St-Pierre		11 323,36
Jean-Claude Bernard, achat 2 plaques chauffantes au propane pour les Loisirs		
Jérémy Boulet, cours de tennis		

•

•

••••••••

M

IJ

L

I

D

E

R

S

•

•

0

•

• • • • • •

•

Pavillon Bédard	15,99	
Loisirs	24,65	2 680,4
L'Écho de st-François, publicité septembre		855,0
Les Alarmes Clément Pelletier		
contrat de service annuel, supervision et cellulaire		412,5
Les Concassés du Cap, collecte septembre 2014		4 341,1
Les constructions HDF inc., travaux accotements de chemin (ch. St-Frs Ouest),		
9,5 hres de gravillonneuse avec opérateur + transport		1 690,8
Les Habitations patrimoniales de St-François, contribution (3 ^e de 4)		50 000,0
Les Impressions Credo, chèques laser		361,7
Macpek, pièce camion Ford 10 roues		149,4
MDM Publicité:		
1 panneau règlements + 5 impressions numériques (piscine)	163,85	
Conception logo pour terrain de jeux	137,97	301,8
Microplus Côte-Sud, étui pour cellulaire		68,9
MRC de Montmagny:		
Entente inspecteur intermunicipal	10 662,80	
Collecte sélective, tonnage de mai	1 003,94	
Collecte sélective, tonnage de juin		
3e versement quote-part	45 849,33	
Fête de la pêche 2014	1 000,00	
Honoraires des avocats pour exclusion de la zone agricole	98,34	59 281,4
MS ² Contrôle:		
Réparation de la génératrice au garage	155,18	
Travail sur système d'ozone (usine d'eau potable)		
Pagenet, téléavertisseurs des pompiers		167,8
Philias Blais, 18½ hres location de pelle à 95\$/hre, transport 70\$, 15 hres de		
camion à 78\$/hre, 16½ hres rouleau compacteur à 55\$/hre, transport 60\$,		
22 verges terre tamisée à 15\$/verge, 23 voyages de gravier à 119\$/voyage		8 085,0
Pièces d'autos Carquest, pièces équipement (garage)		457,6
Pièces d'Autos GGM, rallonge (garage)		8,0
Postes Canada, envoi circulaires (levée de restriction d'eau)		62,7
Praxair, 3792 m3 d'oxygène à .3050 + location de réservoir		2 168,6
Publicité Plastique Blais, gravure sur plastique (Service incendie)		
Pyro Secur, recharges de cylindres (Service incendie)		505,8
Régie gestion des matières résiduelles de la Mauricie, enfouissement juillet		
REM, pièce balai de rue		
René Samson, réparation éclairage de rue	•••••	505,3
Restaurant L'Arrêt-Stop, essence voirie		
Signalisations Lévis inc., 50 réflecteurs pour signalisation		
Spécialité Ressort, réparation Freightliner		
St-François Pharma, eau déminéralisée et alcool (usine d'eau potable)		
Supérieur Propane, location de cylindre		
Terrassements Joneas & Frères inc.		,,
55,89 tm. à 4,5\$/t.m. de tuff rouge + redevances		323.8
Transport adapté Vieux Quai, transport juillet 2014		
Wurth, lubrifiant sec (garage)		
Yves Laflamme d.g.:		
Remboursement achat de viniers (Loisirs)	87.31	
Remboursement de frais déplacement (104 km)		134.1

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

DÉTECTEUR D'OZONE

Le service incendie ne possède pas de détecteur d'ozone. L'ozone est un gaz incolore qui est utilisé dans le traitement de l'eau potable. En cas de fuite, ce gaz est nocif par inhalation. D'où l'importance de le détecter rapidement.

L'appareil détecteur monogaz assurerait une meilleure protection au service incendie.

Un appareil semblable coûte environ 850\$. Le directeur vous en présente un modèle.

Le service incendie ne juge pas à propos de se procurer un tel appareil car il dispose de masques faciaux qui font le

travail lorsque l'intervention l'exige. Donc, la Municipalité décide de ne pas acheter de détecteur d'ozone. RESTAURATION DES PORTES ET FENÊTRES AU PAVILLON PIERRE-LAURENT BÉDARD À la séance régulière du 4 août 2014, le directeur a remis aux élus une copie des plans concernant la restauration des portes et fenêtres du Pavillon Bédard. Ces plans ont été préparés par l'architecte Luc Fontaine. À cette séance, le directeur n'avait pas en main l'évaluation des coûts du projet. Aujourd'hui, il vous la présente. Le directeur rappelle aux élus que le Pavillon Pierre-Laurent Bédard est classé bâtiment historique. Ça signifie que la restauration doit être absolument similaire à ce qu'il y a actuellement. On ne peut par exemple mettre des portes et fenêtres en pvc à ce bâtiment.

Par contre, en étant classé bâtiment historique, la Municipalité peut demander une aide financière au ministère de la Culture et des Communications. L'aide financière, si elle est accordée, peut aller jusqu'à 40% du coût réel des travaux.

Est-ce que la Municipalité autorise le directeur à faire la démarche auprès du ministère de la Culture et des Communications en vue d'obtenir une autorisation et une aide financière?

CONSIDÉRANT QUE plusieurs portes et plusieurs fenêtres du Pavillon Pierre-Laurent Bédard ont besoin d'être restaurées;

CONSIDÉRANT QUE le Pavillon Pierre-Laurent Bédard est un bâtiment historique classé;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a la responsabilité de garder ce bâtiment dans le meilleur état possible;

CONSIDÉRANT QUE la restauration des portes et des fenêtres au Pavillon Bédard va permettre de faire des économies énergétiques et va permettre une meilleure ventilation dans les logements;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait faire une investigation détaillée de l'état des portes et des fenêtres du bâtiment par monsieur Luc Fontaine, architecte, afin de ne remplacer que les éléments qui doivent l'être;

CONSIDÉRANT OU'un plan et une évaluation du coût des travaux ont aussi été réalisés par l'architecte Luc Fontaine;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud espère réaliser les travaux de restauration des portes et fenêtres en 2015;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté,

APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau,

S

D

E

M

U

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général, monsieur Yves Laflamme, à faire les démarches nécessaires auprès du ministère de la Culture et des Communications en vue d'obtenir une autorisation et une aide financière concernant la restauration des portes et des fenêtres du Pavillon Pierre-Laurent Bédard;

QUE monsieur le Maire et le directeur général soient les personnes autorisées à signer tous les documents reliés à ce dossier;

QUE les plans ainsi que l'évaluation du coût des travaux réalisés par l'architecte Luc Fontaine soient transmis au ministère de la Culture et des Communications.

CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Monsieur François Morin, a été embauché le 19 aout 2013 à titre de directeur des travaux publics. La durée de son contrat est d'une année. Il vient donc à échéance le 19 août 2014. Il est stipulé dans son contrat qu'à la fin de celui-ci, il y aura évaluation et décision quant au renouvellement de l'entente.

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation du travail du directeur des travaux publics en 2013-2014 est concluante et répond aux attentes du Conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fabien Gagnon,

APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil municipal décide de renouveler le contrat du directeur des travaux publics, monsieur François Morin, pour une autre année et ce, aux mêmes conditions;

QUE monsieur le Maire et le directeur général soient les personnes autorisées à signer le contrat de travail.

POSTE DE COORDONNATEUR DES LOISIRS

Le poste de coordonnateur des Loisirs est vacant depuis le départ de madame Fannie Tremblay le 30 juin dernier. Celle-ci avait été engagée en remplacement de madame Valérie Leblanc qui est en congé de maternité.

Monsieur Mathieu Paré de L'Islet possède un DEC en Technique Loisirs et a manifesté son intérêt pour le poste vacant. Le directeur général M. Yves Laflamme et le conseiller M. Patrick Laliberté ont rencontré M. Paré en entrevue

et il s'avère un candidat intéressant.

L

D

 \mathbf{E}

M

ATTENDU QUE le poste de coordonnateur des Loisirs est vacant depuis le départ de madame Fannie Tremblay qui, elle, remplacait madame Valérie Leblanc qui est en congé de maternité;

ATTENDU QUE le poste doit être comblé d'ici le retour de madame Leblanc;

ATTENDU QUE le directeur général et le conseiller monsieur Patrick Laliberté ont rencontré un candidat en entrevue le 8 août dernier;

ATTENDU QUE le candidat interviewé s'avère très intéressant;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté,

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les services de monsieur Mathieu Paré pour occuper le poste de coordonnateur des Loisirs jusqu'au retour de madame Valérie Leblanc;

OUE la semaine de travail soit de 35 heures;

QUE le candidat retenu soit disponible et flexible quant à son horaire de travail;

QUE monsieur Paré entre en fonction le plus rapidement possible afin qu'il établisse des liens avec les divers organismes présents dans la Municipalité;

QU'il organise des activités et des événements afin de faire bouger les Sudfranciscois et les Sudfranciscoises.

DÉBROUSSAILLAGE DES ABORDS DE CHEMIN

L'an passé, la firme « Débroussaillage JMS » a effectué le fauchage au grand complet des abords de chemin de la Municipalité en octobre 2013.

Cette année, prévoyez-vous faire encore le fauchage des abords de chemin de la Municipalité au grand complet et à la même période, soit octobre? Et si oui, autorisez-vous le directeur général à contacter Débroussaillage JMS pour effectuer le fauchage?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fabien Gagnon,

APPUYÉ par madame Huguette Blais,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à contacter « Débroussaillage JMS » pour effectuer le fauchage des abords de chemins;

QUE le fauchage des abords de chemins de la Municipalité soit fait au grand complet et à la même période que l'an dernier soit en octobre.

POLITIQUE MUNICIPALE AMIE DES AÎNÉS

À l'hiver 2013-2014, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a adhéré à la démarche de la Municipalité Amie des Aînés (MADA), le programme instauré par le ministère de la Famille et des Aînés du Québec pour encourager le vieillissement actif et créer un milieu de vie où il fait bon vivre.

Madame Huguette Blais, conseillère municipale et responsable de la MADA, est à l'écoute des préoccupations et des besoins de nos aînés afin d'assurer le développement des services dans leurs intérêts et se fait leur porteparole à la table du Conseil.

À cet effet, une « Politique municipale Amie des Aînés » de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est présentée pour être adoptée.

Une copie est remise à chacun des élus.

ATTENDU QU'à l'hiver 2013-2014, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a adhéré au programme « Municipalité Amie des Aînés »;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a désigné la conseillère municipale, madame Huguette Blais, responsable de la MADA;

ATTENDU QU'un comité de pilotage a été formé et voici le nom des gens qui le composent :

Mesdames Rita Lamonde, Denise Blais, Valérie Leblanc, messieurs Joseph-Aimé Blais, Jean Gendron, Jean-Yves Gosselin et Marcel Morin (pendant un certain temps.);

ATTENDU QUE le rôle du comité était d'émettre des idées qui faciliteraient la vie des aînés;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy,

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud adop-

•

•

•

te la politique municipale « Amie des Aînés » qui consiste à être à l'écoute des préoccupations et des besoins de nos aînés et d'assurer le développement des services dans leurs intérêts.

LOCAL Nº 106 À LA MAISON DE LA PAROISSE

Le bureau administratif de la Fabrique est dans le local nº 106 à la Maison de la Paroisse depuis quelques années déjà. Il n'y a aucun loyer chargé à la Fabrique depuis et il n'était pas prévu d'en charger dans le futur. Hors, l'Évêché et la Fabrique voudraient qu'on officialise cela par résolution.

ATTENDU QUE le bureau administratif de la Fabrique de St-François-de-la-Rivière-du-Sud a été relocalisé à la Maison de la Paroisse suite à la vente du presbytère à la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau,

APPUYÉ par madame Huguette Blais,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud confirme à la Fabrique et à l'Évêché que :

- Le local nº 106 à la Maison de la Paroisse sera occupé par le bureau administratif de la Fabrique tant et aussi longtemps qu'ils le jugeront à propos.
- Il n'y aura aucun coût de loyer chargé à la Fabrique et ce, tant et aussi longtemps qu'ils occuperont ledit local.

TAXE FÉDÉRALE D'ACCISE SUR L'ESSENCE

Le 25 juin 2014, à Roberval, le premier ministre du Canada et le premier ministre du Québec ont annoncé la conclusion d'une nouvelle entente relative au transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence qui attribue de nouvelles sommes au Gouvernement du Québec pour les dix prochaines années, soit pour la période de 2014-2024.

Pour les 5 prochaines années, c'est une aide totale de 2,67 milliards de dollars qui va être redistribuée au Québec. D'ici quelques semaines, la Municipalité va connaître le montant qui lui sera attribué. Comme pour la taxe d'accise sur l'essence précédente, les critères à respecter seront sensiblement les mêmes. C'est-à-dire qu'il faudra respecter l'ordre de priorité suivant:

- 1. L'installation, la mise aux normes et la mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux;
- 2. Les études qui visent à améliorer la connaissance des infrastructures municipales;
- 3. Le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts;
- 4. La voirie locale (réfection ou amélioration des infrastructures de voiries locales telles que les ouvrages d'art municipaux, rues municipales ou autres routes locales), les infrastructures liées à la gestion des matières résiduelles, les travaux d'amélioration énergétique des bâtiments ainsi que la construction ou la rénovation des bâtiments municipaux et d'infrastructures municipales à vocation culturelle, communautaire, sportive ou de loisir.

Il va y avoir quelques nouvelles modalités au programme. Par exemple, la Municipalité va pouvoir utiliser l'équivalent de 20% de la somme qui lui sera allouée pour réaliser des travaux admissibles de son choix, sans tenir compte de l'ordre de priorité.

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (À TITRE INFORMATIF)

Le ministre des Transports, monsieur Robert Poëti, informe qu'une subvention de 78 831\$ est accordée à la Municipalité pour l'année 2014 dans le cadre du volet principal du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

À titre de rappel aux élus, ce montant est le même depuis que le Gouvernement a remis les chemins aux municipalités en 1995. Il n'a jamais été indexé même si les Municipalités l'ont demandé à maintes reprises.

INDEXATION DES DROITS RELATIFS À L'EXPLOITATION D'UNE CARRIÈRE OU D'UNE SABLIÈRE (À TITRE INFORMATIF)

À compter de l'exercice financier 2015, le montant de la redevance payable par tonne métrique sera de 0,55\$ et de 1,05\$ par mètre cube.

En 2014, le taux est de 0,54\$/t.m.

POSTES CANADA

Postes Canada annonce à maints endroits des fermetures de bureau ainsi que des réductions d'heures d'ouverture au service à la clientèle. Est-ce que la Municipalité est d'accord pour s'opposer à ces changements?

ATTENDU QUE les réductions d'heures au service à la clientèle nuisent à l'accès des services

dispensés par le bureau de poste pour nos citoyens;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais,

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande à Postes Canada de remettre en place les heures d'ouverture au service à la clientèle tel qu'avant les réductions mises de l'avant puisque ces réductions ont comme impact un service inadéquat pour les citoyens.

POSTES CANADA/RÉSOLUTION D'APPUI

La Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) a pris position en regard de l'importance du maintien des services postaux en région.

Pour la FQM, la fermeture des points de services en milieu rural a une incidence directe sur l'occupation du territoire et la vitalité des milieux. Consciente que les habitudes des gens changent grâce aux nouvelles technologies, la FQM est toutefois d'avis qu'il faut prendre le temps de bien analyser la situation afin de trouver les meilleures solutions pour maintenir une desserte de services adéquats.

La FQM appuie la position de la Fédération Canadienne des Municipalités en demandant au Gouvernement fédéral que le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste situés dans de petites villes ou en région rurale protège le caractère public des bureaux de poste. Le moratoire devrait également permettre d'amorcer la réflexion visant l'accessibilité aux services.

Est-ce que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud appuie la position de la FQM et de la FCM concernant le service postal canadien?

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses résolutions ont été transmises à la FQM sur la situation des services postaux à la suite de l'annonce d'un nouveau plan d'action de Postes Canada visant son retour à la viabilité financière d'ici 2019;

CONSIDÉRANT QUE ce plan d'action comporte cinq initiatives, dont celles de l'arrêt de la distribution du courrier à la porte pour le tiers des ménages canadiens par la mise en place de boîtes postales communautaires, d'une rationalisation des opérations grâce à la technologie et la consolidation des services et d'une réduction de la main-d'œuvre de 6000 à 8000 postes par attrition et négociation d'ici 2019;

CONSIDÉRANT QUE la FQM défend l'importance d'assurer la livraison du courrier partout sur le territoire du Québec, que l'on soit en milieu urbain ou en ruralité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud se joint à la FQM qui défend l'importance d'assurer la livraison du courrier partout sur le territoire du Québec, que l'on soit en milieu urbain ou en ruralité;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture des points de services en milieu rural a une incidence directe sur l'occupation du territoire et la vitalité des milieux;

CONSIDÉRANT QU'il existe des avenues qui méritent d'être analysées sérieusement avant d'envisager la fermeture et qu'il est nécessaire de prendre le temps de bien analyser les situations et trouver les meilleures solutions pour maintenir une desserte de services respectable;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fabien Gagnon,

APPUYÉ par madame Huguette Blais,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de demander à la ministre responsable de la Société canadienne des postes au Gouvernement fédéral, madame Lisa Raitt, de :

- Faire en sorte que le moratoire sur la fermeture des bureaux de postes situés dans de petites villes ou en région rurale protège le caractère public des bureaux de poste et permettre également d'amorcer la réflexion visant l'accessibilité aux services;
- Supprimer les nombreuses exceptions que prévoit le *Protocole du service postal canadien* relativement à la fermeture des bureaux de poste visés par le moratoire;
- Prolonger le processus de consultation sur la fermeture éventuelle de bureaux de poste et rendre ce processus et le moratoire transparents;
- Mettre en place un ombudsman indépendant qui aurait la responsabilité de déterminer si Postes canada a satisfait ou non aux exigences du Protocole;
- Établir un processus décisionnel raisonnable, uniforme et démocratique relativement aux modifications à apporter au réseau postal et au réseau de livraison (fermeture ou réduction de la taille des bureaux de poste publics, retrait de boîtes aux lettres rurales, etc.) à la suite de consultation avec la population et d'autres intervenants;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la ministre responsable de la Société canadienne des

E S A

D

•

•

•

•

•

M

A
I
N
T
•

Octobre 2014

10 • MSF

M U D E S

postes au Gouvernement fédéral, madame Lisa Raitt, ainsi qu'à la FQM.

PLAN D'INTERVENTION

•

•

•

À la séance régulière du 4 août 2014, le directeur a avisé qu'il faudrait produire un nouveau plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et de chaussées. Ce dernier va permettre de pouvoir bénéficier d'une aide financière dans le cadre du programme de la taxe d'accise sur l'essence en servant d'outil de référence en ce qui a trait à la priorisation des travaux.

Est-ce que la Municipalité autorise le directeur à demander des soumissions sur invitation auprès de diverses firmes d'ingénieurs? Et si oui, avez-vous des noms à suggérer?

CONSIDÉRANT QUE depuis le 1^{er} janvier 2014, toutes les municipalités doivent préparer leur plan d'intervention (PI) pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et de chaussées selon le nouveau guide d'élaboration publié en novembre 2013 par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);

CONSIDÉRANT QUE ce nouveau PI est obligatoire pour pouvoir bénéficier d'une aide financière dans le cadre du programme de la taxe d'accise sur l'essence 2014-2024;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud envisage déjà des travaux dans un avenir pas très lointain;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau,

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à demander des soumissions sur invitation auprès de firmes d'ingénieurs pour la préparation d'un plan d'intervention qui va répondre aux exigences du nouveau guide tel qu'exigé par le MAMOT et ainsi permettre à la Municipalité d'avoir accès au programme de la taxe d'accise sur l'essence 2014-2024.

AUTORISATION POUR DEMANDER DES SOUMISSIONS POUR LA RÉFECTION DE LA MONTÉE DE LA RIVIÈRE DU SUD

Le directeur général demande à la Municipalité l'autorisation de demander des soumissions publiques pour le réasphaltage de la Montée de la Rivière du Sud (communément appelée « route Rivard »).

La longueur du chemin est de 2,5 kilomètres.

Notre député, monsieur Norbert Morin, a avisé la Municipalité qu'elle recevrait une aide financière pour l'aider à réaliser ce projet. Donc, il faut être prêt quand l'annonce officielle sera faite car les travaux devront être réalisés dans un échéancier assez serré.

Comme c'est un projet de plus de 100 000\$, il faut aller en soumissions publiques.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a adressé à notre député provincial, monsieur Norbert Morin, une demande d'aide financière dans le cadre du « Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal »;

ATTENDU QUE la demande présentée identifie les chemins municipaux qui ont besoin d'amélioration de la chaussée et, bien évidemment, la Montée de la Rivière du Sud figure en tête de liste;

ATTENDU QUE l'échéancier pour réaliser des travaux d'amélioration de chaussée, si l'aide financière est accordée, s'amenuise avec l'automne qui pointe déjà à l'horizon;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy,

APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate le directeur général pour préparer un appel d'offres immédiatement afin d'être prêt si jamais l'aide financière est accordée;

QUE l'appel d'offres soit signifié sur le système SEAO (système électronique d'appel d'offres) parce que le coût de ces travaux va s'élever à plus de 100 000\$ (ça, c'est toujours si l'aide financière est accordée) et dans de tels cas, il faut aller en soumissions publiques parce que la Loi l'exige.

PROGRAMME SUR LA REDISTRIBUTION AUX MUNICIPALITÉS DES REDEVANCES POUR L'ÉLIMINATION DE MATIÈRES RÉSIDUELLES (À TITRE INFORMATIF)

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs nous confirme les tonnages des matières résiduelles résidentielles déclarés par l'exploitant (Centre de transfert de l'Islet) de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013.

	2013	2012	2011
Matières déclarées (tonnes) 612,50	594,97	617,78	
Élimination par personne (kg/habitant)	375,31	364,56	394,50

Ces données servent au calcul de notre performance et par conséquent, à l'établissement de la subvention à laquelle nous aurons droit.

À la lumière des résultats, la Municipalité a moins bien fait qu'en 2012. Donc, il va falloir continuer à publiciser qu'il est plus avantageux de recycler que d'enfouir.

PÉRIODE DE QUESTIONS

1- Accotements de chemins

Les travaux concernant les accotements de chemins sont commencés et ils vont se poursuivre.

2- Presbytère

0

S

M

P

L

I

D

 \mathbf{E}

La Municipalité a cédé le presbytère aux Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Le contrat a été signé le 22 août 2014. Donc, à la question: «Qui va payer l'électricité?», ce sont «Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud».

3- Presbytère

Des félicitations sont adressées à monsieur Jacques Boulet pour sa persévérance et son temps alloué à la concrétisation du projet de réaménagement du presbytère en édifice à logements.

Taxe d'accise sur l'essence

Le directeur explique succinctement le 20% que la Municipalité pourra utiliser à sa convenance, c'est-à-dire sans tenir compte de l'ordre de priorité dans les travaux jugés admissibles à la taxe d'accise sur l'essence.

5- Lignes de rue

On explique qu'on a fait des lignes continues parce que c'est moins onéreux que des lignes doubles. Si l'expérience s'avère non concluante, on reviendra à l'ancienne façon.

Il est question aussi qu'il manque des traverses de rue. La Municipalité va examiner la situation.

6- Permis de brûlage

On explique qu'il est important de demander des permis de brûlage car ça protège le propriétaire. À défaut de permis, s'il y a sortie des pompiers, ce dernier devra en assumer entièrement les frais et cela même si ce n'est pas lui qui a appelé le 911.

7- Plan de commandite pour la patinoire

Ce dernier n'est pas mort. Prochainement, il va y avoir une rencontre sur le sujet.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à 21 heures.

Adopté unanimement

Rénald Roy, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Rénald Roy, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procèsverbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Les Petites annonces de L'Écho 凲

À vendre

1 lavabo pour salon de coiffure et chaise couleur rouge. Prix à discuter. Tél. Aline Théberge : 418-259-7509.



Merci à nos membres

Encore cette année, les membres de la communauté ont souscrit en grand nombre au membership de leur journal communautaire.Ensemble,ilsfontde*L'Écho*unmaillonfort de la communauté.

Simone Picard

Jean-Yves Gosselin



Membre organisme Club de pétanque

Société de conservation du

Club social des pompiers Cercle de fermières

Garde paroissiale St-Franccois

Bibliothèeque du Rocher Club FADOO

Centre Gym Sasnté Membre individuel

Nicole Morin Bernadette Corriveau

Philippe Lamonde Lise Blais Jean-Marc Gosselin

Jean Dominique Rousseau Jeannette Cloutier Fernand Bélanger

Louise Théberge Sylvie Allaire Nicole L. Couture

Réjean Pellerin Monique Audet Jean-Luc Couture

Colette Boutin Denis Rémillard

Suzanne Mercier Nathalie Allaire

Pierre Martin Ernest Lachance

Marie Laflamme Monique Laliberté Raynald Laflamme

Martine Matineau Rosaire Couture

Gaétan Gendron

Lorraine Lamonde Camille Laliberté Huguette Paré Jacques Boulet Lucielle Kirouac Huguette Blais Rose-Anne Laliberté Thérèse Cloutier Jean-Paul Morin Christiane Bombardier Pierre Cauffopé Mireille Fournier Denis Blais Jacques Théberge Denis Boulet Denise Roy Dominique Lamonde Suzie Godbout Wilfrid Marceau Bérangère Noël Louis-Marie Garant Louisette Pellerin Michel Lamonde Rosario Montminy Yvonne Asselin Denys Giasson Jean Gendron Nicole Rémillard Gilles Buteau Louisette Gourgues Ghislaine Théberge Doris Gendron

Marguerite Auclair

Élisabeth Gaudreau

Julienne Corriveau

Ghislaine Robin

Léo Boucher

Joachim Lacroix Irène Cloutier Gonzague Lamonde Monique L. Campagna Léo Picard Louis I Buteau Jeannine Forgues Marie-Louis Lamontagne Denise Lamontagne Jacques Lamontagne Linda Guimont Normand Lesieur Joseph-Aimé Blais Jean-Yves Lamonde Denis Laflamme Jean Corriveau Yves Laflamme France St-Hilaire Simon Morin Cécile Rémillard Albert Proulx Francine B. Corriveau Raynald Corriveau Jean-Guy St-Pierre Micheline Théberge Valérie Savoie Daniel Roy Céline Chabot Lamonde Paul-Émile Lamonde Léo Picard

(N): Nouveau membre · ô·



CAFÉINE

La caféine est consommée depuis des milliers d'années. C'est le psychostimulant le plus utilisé au monde. La caféine ne se retrouve pas exclusivement dans les fèves de café; on la retrouve à l'état naturel dans les feuilles, les graines ou les fruits de plus d'une soixantaine de plantes.

L'effet principal de la caféine est la stimulation du système nerveux, ce qui augmente la vigilance et aide à garder éveillé. Par contre, la consommation de caféine peut également entraîner les effets indésirables suivants :

- ➤ Insomnie et anxiété
- ➤ Problèmes d'estomac
- ➤ Augmentation du rythme cardiaque et de la tension artérielle

Dépendance et symptômes de sevrage

Il existe un risque de dépendance à la caféine, comme c'est le cas pour d'autres drogues. Des symptômes de sevrage peuvent apparaître chez une personne qui arrête subitement sa consommation de caféine après en avoir consommé de grosses quantités pendant de longues périodes. Les principaux symptômes de sevrage sont des maux de tête, de la somnolence, de l'irritabilité, de la tension musculaire, des problèmes de concentration et de la nervosité. Ces symptômes se résorbent en une semaine environ.

Si vous avez des interrogations quant à votre consommation de caféine, consultez votre pharmacien.



VINCENT LAMONDE BOULET

542, chemin Saint-François Ouest Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud

418 259-7728

COOPÉRER AU QUOTIDIEN DE NOS MEMBRES ET DE NOTRE MILIEU



C'EST GRÂCE À L'ENGAGEMENT DE SES 4 709 MEMBRES QUE LA CAISSE DESJARDINS DE LA RIVIÈRE DU SUD ET BERTHIER-SUR-MER PEUT APPUYER SON MILIEU.

DEPUIS Janvier 2014 40 700 \$
REMIS PAR LE
FONDS D'AIDE AU
DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU

6 100 \$
REMIS
EN DONS
ET COMMANDITES



7 500 \$
EN BOURSES
À 14 ÉTUDIANTS

Inscription : du 22 septembre au 16 octobre 2014, 20 h

Tirage: 17 octobre 2014, 12 h

- Formation professionnelle : 3 BOURSES DE 250 \$
- Collégial : 6 BOURSES DE 500 \$
- Universitaire : 5 BOURSES DE 750 \$

ÊTRE MEMBRE A SES AVANTAGES!

C'est simple! Il suffit d'être membre Desjardins pour profiter de tous nos rabais et avantages.

> Repérez-les grâce à cette capsule!



- > Des rabais sur des produits financiers
- > Des traitements VIP lors d'événements
- > Des récompenses et promotions exclusives chez de nombreux partenaires
- > Et plus encore!

Pour découvrir tous vos avantages ainsi que des surprises, visitez régulièrement le www.desjardins.com/avantage



Centre de services de Berthier-sur-Mer 418 259-7795 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-François 418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud 418 248-1927 ou 1 866 259-7786

